

L'INCLUSION COMME VITRINE, LA PRÉCARITÉ COMME MOYEN

POUR UNE ÉCOLE RÉELLEMENT INCLUSIVE, EN MESURE DE SE DISPOSER ENTIÈREMENT À L'ACCUEIL DE TOUTES : ABANDON DES PIAL, UN VRAI STATUT D'AESH TOUTES EN GRÈVE LE 19 OCTOBRE !

La situation catastrophique des conditions de travail des AESH nous en dit beaucoup sur l'état de l'inclusion à l'École.

PÔLE : NON, REGROUPEUR N'EST PAS MUTUALISER !

Vendue comme un moyen de répondre au mieux aux besoins d'accompagnement des élèves en situation de handicap, la mise en place des PIAL n'a eu d'autre effet que de sérieusement dégrader des conditions de travail déjà difficiles, et ce, tout en dégradant les conditions d'accompagnement des élèves.

Les PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé), regroupant les établissements ordinaires par pôles, sont mis en œuvre sous couvert d'une souplesse et d'une mutualisation de moyens. Du point de vue libéral, cela consiste en une uniformisation, un contrôle et une gestion des moyens toujours à la baisse, en flux tendus. Il s'agit de donner l'illusion de plus de moyens en augmentant la quantité de public couvert, mais tout en baissant la qualité de l'accompagnement.

**"DISPOSITIF, PÔLES, MUTUALISATION"
DU VOCABULAIRE ET DES CONCEPTS POSITIFS DIFFICILES À COMBATTRE
QUI CACHENT DES BAISSSES DE MOYENS, UN DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT,
UNE QUASI-PRIVATISATION**

LE MINISTÈRE INVISIBILISE L'EFFET DE LA DÉSORGANISATION DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION SUR LES DIFFICULTÉS DES ÉLÈVES

Destruction des Réseaux d'Aides et de Suivi des Elèves en Difficulté (RASED), désinvestissement progressif du ministère dans les formations d'enseignant.e.s spécialisé.e.s, manque de formation de qualité pour les AESH. Les savoir-faire des professionnels et la nécessité de travailler au plus proche des besoins des enfants sont niés. Là où les maître.sse.s du RASED, proposaient un accompagnement des élèves, par petits groupes ou en individuel au plus près des besoins et des difficultés de chacun.e, désormais le ministère propose les nouveaux postes de « maîtres ressources vie scolaire ». Finies les interventions avec les élèves ! Déconnecté.es des réalités des classes ces maître.sse.s ressources vont accompagner et conseiller les enseignant.e.s.

On voit bien comment la frontière entre difficulté scolaire et handicap est atténuée, évacuant ainsi toute responsabilité structurelle de l'école dans les difficultés rencontrées.

CONTRE UN ACCOMPAGNEMENT QUI S'APPUIE SUR UNE DIVISION DU TRAVAIL: UN VRAI STATUT POUR TOU.T.E.S !

HYPERSPÉCIALISATION, MULTIPLICATION DES INTERVENANT.E.S ET STATUTS DIFFÉRENTS ENTRAÎNENT LA PERTE DE SENS ET LA DIVISION SOCIALE.

La prise en charge des élèves en situation de handicap, est mise en œuvre par un accompagnement qui s'appuie sur une division du travail entre des personnels aux statuts très différents : AESH, Educateur.rice.s, Enseignant.e.s spécialisé.e.s, relevant pour certain.e.s d'un employeur différent (Education Nationale, Association, Collectivités Territoriales).

Cette organisation tend vers une hyperspécialisation des tâches de chaque professionnel, là où souvent l'accueil demande encore plus que pour les autres une prise en compte de l'enfant dans sa globalité. Cela crée une tendance à la multiplication des intervenant.e.s autour du même enfant, qui finit par entraîner une complexité et une perte de sens pour les travailleur.euse.s. De plus, la diversité des contrats de travail crée pour tou.te.s une façon différente d'appréhender la question du temps de travail et de l'implication. Ces disparités induisent, dans les relations de partenariat, des questions de rapport au travail et de domination sociale, qui ont des effets sur l'accueil des élèves.

Il nous apparaît fondamental de questionner les enjeux implicites de pouvoir et de hiérarchie que cela engendre. Dans une dynamique de conscience de classe, nous devons questionner la place de chacun.e en terme de domination. Pour la déconstruire, portons au quotidien dans les rapports entre travailleur.euse.s des exigences communes et des revendications partagées.

AFIN D'ATTEINDRE UNE ÉCOLE RÉELLEMENT INCLUSIVE, IL FAUT REPENSER L'ÉCOLE DANS SON ENSEMBLE SUR DES BASES AUTOGESTIONNAIRES ET ÉMANCIPATRICES, EN ATTENDANT NOUS REVENDIQUONS POUR LES AESH

DES CONTRATS PÉRENNES ET DES TEMPS DE TRAVAIL COMPLETS POUR LES AESH QUI LE SOUHAITENT.

DES STATUTS QUI RECONNAISSENT À TOU.T.E.S LES TRAVAILLEUR.EUSE.S UNE RESPONSABILITÉ ET UNE AUTONOMIE DANS LEUR TRAVAIL + LE SALAIRE QUI VA AVEC !

LA PRISE EN COMPTE DU TEMPS HORS PRÉSENCE ENFANTS POUR TOU.T.E.S LES TRAVAILLEUR.SES, COMME UN TEMPS DE TRAVAIL À PART ENTIÈRE : UNE APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE RECONNUE.

LA LIMITATION DES ORGANISATIONS MUTUALISÉES ET DES DISPOSITIFS À UNE ÉCHELLE LOCALE : L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL.

DES PÉDAGOGIES QUI S'ANCRENT SUR L'ENFANT COMME "AUTEUR-TRICE" DE SES APPRENTISSAGES ET DE SA VIE EN GÉNÉRAL, SCOLAIRE EN PARTICULIER + DES FORMATIONS QUI LES PRENNENT EN COMPTE !

LA COLLÉGIALITÉ DES DÉCISIONS ET DE L'ORGANISATION DE LA PRISE EN CHARGE.